

Concertation adaptation climat



Groupe de travail n°1

THEMES TRANSVERSAUX

Volet Risques naturels

Présentation du rapport du groupe de travail de la concertation

François GILLET, président
Sylvie De SMEDT, rapporteur

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

PLAN DE L'EXPOSE

- Contexte
- Risques naturels et adaptation aux effets du changement climatique : une posture « particulière »
- Les principales mesures proposées par le sous-groupe
- Les mesures relatives aux risques naturels (mais pas seulement) discutées dans le cadre inter-groupes



Contexte : le point de départ

- ❑ **Les travaux menés en 2008-2009** (GT « Risques naturels, assurances et changement climatique ») :
 - **Effectués dans un cadre interministériel**
 - **En univers incertain et à partir des connaissances et données disponibles**, sur les aléas submersion et érosion côtière, inondations par débordement, retrait-gonflement des sols argileux et mouvements gravitaires
 - **Principales conclusions :**
 - Importance cruciale de la vulnérabilité
 - Forte pression sur les côtes basses (hausse du niveau de la mer)
 - Augmentation des dommages liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux (hausse de la fréquence des canicules)
 - Besoin d'étude des aléas extrêmes et des effets de seuil (inondations, mouvements de terrain)

- ❑ **Les « nouveautés » :**
 - **La mission interministérielle « incendies de forêt et changement climatique »**
 - **Les travaux de mise en oeuvre du Grenelle de la mer (COMOP 6 en charge de dire comment** “développer une méthodologie et une stratégie nationale (collectivités et Etat) pour la gestion du trait de côte, pour le recul stratégique et la protection contre la mer”)



Risques naturels et adaptation au changement climatique : une posture particulière

- La thématique « risques naturels » : à l'interface entre changement climatique et adaptation des différents secteurs d'activité
 - La prévention et la gestion des risques naturels (politique actuelle) : une source de stratégies et de « bonnes pratiques » en matière d'adaptation au CC (cf. projet de rapport spécial du GIEC)
 - L'adaptation au changement climatique de la politique actuelle de prévention et de gestion des risques naturels : une bonne occasion de la renforcer et, le cas échéant, de la développer en prenant en compte la spécificité du changement climatique ?
- Le sous-groupe a considéré que la politique actuelle de prévention et de gestion des RN, et ses divers piliers, fournissait un cadre approprié pour l'adaptation au changement climatique



Les principales mesures proposées par le sous-groupe (1/2)

- L'association des citoyens et des acteurs concernés à l'élaboration de cette politique
- L'approfondissement ou le développement de la connaissance des impacts du CC sur les aléas, ainsi que des méthodes et outils applicables en contexte non stationnaire
- Le développement de connaissances en sciences humaines et sociales pour analyser la capacité de la société à « faire face »
- L'approfondissement ou le développement de la connaissance des enjeux, de leur vulnérabilité et de leur évaluation
- Le développement d'une méthodologie pour la généralisation des analyses coût-bénéfices (économiques, sociaux et environnementaux)
- L'actualisation régulière des outils et mesures de prévention au vu des connaissances disponibles



Les principales mesures proposées par le sous-groupe (2/2)

- ❑ La généralisation des notions de vigilance et d'alerte, et des dispositifs associés ;
- ❑ Le développement d'une gestion plus intégrée de l'ensemble des risques naturels pour renforcer les capacités de réponse aux événements extrêmes et rendre plus lisibles les politiques de prévention et de solidarité ;
- ❑ Le développement d'une prise en compte plus documentée et prospective des événements extrêmes et des risques extrêmes (multi-aléas, mal connus et devenant systémiques).



Les mesures discutées dans le cadre inter-groupes

- ❑ Le développement et l'actualisation de la cartographie des zones exposées à un aléa (y inclus le choix de scénarios pour la prise en compte du CC)
- ❑ Le renforcement du lien entre prévention et système d'assurance
- ❑ La définition du risque acceptable, en lien avec l'aléa de référence, en concertation avec la population et les élus, en veillant à son actualisation



Merci de votre attention !



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer

Concertation adaptation climat

